



Le Général de Gaulle et l'Algérie : 1958 – 1962

Deux discours. Deux politiques.

Discours de Charles de Gaulle (Alger, 4 juin 1958)

Allocution radiodiffusée et télévisée prononcée par le Général De Gaulle Président de la République le lundi 26 mars 1962, à l'Elysée

Discours de Charles de Gaulle (Alger, 4 juin 1958)



Je vous ai compris!

Je sais ce qui s'est passé ici. Je vois ce que vous avez voulu faire. Je vois que la route que vous avez ouverte en Algérie, c'est celle de la rénovation et de la fraternité.

Je dis la rénovation à tous égards. Mais très justement vous avez voulu que celle-ci commence par le commencement, c'est-à-dire par nos institutions, et c'est pourquoi me voilà. Et je dis la fraternité parce que vous offrez ce spectacle magnifique d'hommes qui, d'un bout à l'autre, quelles que soient leurs communautés, communient dans la même ardeur et se tiennent par la main.

Eh bien! de tout cela, je prends acte au nom de la France et je déclare, qu'à partir d'aujourd'hui, la France considère que, dans toute l'Algérie, il n'y a

qu'une seule catégorie d'habitants : il n'y a que des Français à part entière avec les mêmes droits et les mêmes devoirs.

Cela signifie qu'il faut ouvrir des voies qui, jusqu'à présent, étaient fermées devant beaucoup.

Cela signifie qu'il faut donner les moyens de vivre à ceux qui ne les avaient pas.

Cela signifie qu'il faut reconnaître la dignité de ceux à qui on la contestait.

Cela veut dire qu'il faut assurer une patrie à ceux qui pouvaient douter d'en avoir une.

L'armée, l'armée française, cohérente, ardente, disciplinée, sous les ordres de ses chefs, l'armée éprouvée en tant de circonstances et qui n'en a pas moins accompli ici une oeuvre magnifique de compréhension et de pacification, l'armée française a été sur cette terre le ferment, le témoin, et elle est le garant, du mouvement qui s'y est développé.

Elle a su endiguer le torrent pour en capter l'énergie. Je lui rends hommage. Je lui exprime ma confiance. Je compte sur elle pour aujourd'hui et pour demain.

Français à part entière, dans un seul et même collège! Nous allons le montrer, pas plus tard que dans trois mois, dans l'occasion solennelle où tous les Français, y compris les 10 millions de Français d'Algérie, auront à décider de leur propre destin.

Pour ces 10 millions de Français, leurs suffrages compteront autant que les suffrages de tous les autres.

Ils auront à désigner, à élire, je le répète, en un seul collège leurs représentants pour les pouvoirs publics, comme le feront tous les autres Français.

Avec ces représentants élus, nous verrons comment faire le reste.

Ah! puissent-ils participer en masse à cette immense démonstration tous ceux de vos villes, de vos douars, de vos plaines, de vos djebels! Puissent-ils même y participer ceux qui, par désespoir, ont cru devoir mener sur ce sol un combat dont je reconnais, moi, qu'il est courageux - car le courage ne

manque pas sur la terre d'Algérie -, qu'il est courageux mais qu'il n'en est pas moins cruel et fratricide!

Oui, moi, de Gaulle, à ceux-là, j'ouvre les portes de la réconciliation.

Jamais plus qu'ici et jamais plus que ce soir, je n'ai compris combien c'est beau, combien c'est grand, combien c'est généreux, la France!

Vive la République!

Vive la France!

**Allocution radiodiffusée et télévisée prononcée par le Général De Gaulle
Président de la République le lundi 26 mars 1962, à l'Élysée**



En soumettant au peuple français le projet de loi du Référendum, je lui propose d'adopter solennellement les mesures prévues par les déclarations gouvernementales du 19 mars, en ce qui concerne, d'une part le cessez-le-feu et l'autodétermination en Algérie, d'autre part l'association de la France avec ce pays, si, comme tout le monde le croit, il choisit de devenir indépendant. En outre, il faut au Président de la République les moyens d'appliquer cet ensemble; je demande donc au pays d'approuver que je les prenne. L'affaire est d'une telle portée qu'elle requiert directement l'accord souverain de la nation.

Que signifie, en effet, la décision que tous les citoyens sont invités à ratifier par leurs suffrages?

D'abord, cela signifie la paix. Il n'y a pas un homme de bon sens et de coeur qui ne doive s'en féliciter. Dès lors que la France veut que l'Algérie dispose d'elle-même, dès lors que notre armée s'est assurée la maîtrise du terrain, dès lors qu'il est acquis qu'en contrepartie de notre aide l'Algérie nouvelle respecte les intérêts de notre pays et procure les garanties nécessaires à la communauté de souche française, la lutte n'a plus aucun sens.

Mais les accords d'Evian et les déclarations par lesquelles le Gouvernement les a publiquement formulés représentent bien davantage que le terme mis aux combats. Il s'agit, pour la France de toujours et pour l'Algérie de demain, d'entreprendre ensemble une œuvre de commune civilisation. Car la coopération dans laquelle s'engagent les deux peuples, c'est, en vérité, cela.

Pour le jeune Etat qui va naître, il n'est qu'une alternative : le développement ou le chaos. Or, il ne peut trouver d'aide puissante, constante et cohérente que celle qui vient de chez nous. Pour la France, aux moyens grandissants, mais, d'autre part, menacée, il est d'intérêt direct qu'en face d'elle et sur l'autre bord de l'étroite Méditerranée, un pays qui se situe au centre du Maghreb, fait corps avec le Sahara, touche et mène à l'Afrique noire et que tant de contacts reliant à notre métropole, s'établisse dans l'ordre, le progrès et la prospérité. Pour l'une et pour l'autre nation, il est donc conforme à la raison que, passant outre aux déchirements récents, elles organisent leur coopération, comme déjà l'ont fait, avec la République française et dans les conditions qui leur sont propres, douze Républiques africaines et la République malgache. Cette entreprise de la France, remplaçant et transformant partout celle qu'elle a accomplie par la colonisation, c'est, sans nul doute, une des plus grandes et, peut-être, une des plus fécondes de toutes celles qu'elle a tentées depuis qu'elle parut dans le monde. Je ne doute pas que la masse immense des Français ne le voie et ne le veuille. Je ne doute même pas que les Français d'Algérie, une fois dissipées les suprêmes illusions, instruites les ultimes ignorances, liquidés les derniers maîtres chanteurs du terrorisme qui les égarent et les trahissent, ne s'y consacrent en fin de compte, quand la nation aura, le 8 avril, irrévocablement fixé sa décision.

Devant un tel aboutissement, combien paraissent dérisoires les outrages si longtemps prodigués à notre pays, qualifié de colonialiste, soit du côté d'un certain Empire totalitaire qui bâillonne quatorze nations et projette ouvertement d'en faire autant à toutes les autres, soit de la part de quelques dictatures qui ne réalisent rien, sinon la misère de leurs peuples. Au contraire, en un siècle où l'avènement de deux milliards d'êtres humains à l'indépendance politique et à l'espoir économique et social commande

l'avenir de notre espèce, ce que la France et l'Algérie commencent à faire en commun est un exemple mondial. La vie internationale peut s'en trouver modifiée dans le sens de notre génie, qui est celui de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. En faisant sien ce vaste et généreux dessein, le peuple français va contribuer, une fois de plus dans son Histoire, à éclairer l'univers.

Mais, par-dessus tout, c'est en nous-mêmes et pour nous-mêmes que notre Référendum revêt une importance extrême. Faire, et justement au sujet de la grave affaire algérienne, la preuve éclatante de notre unité et de notre volonté, c'est marquer que nous sommes capables de résoudre délibérément un grand problème de notre temps. C'est faire savoir que les criminels, qui s'efforcent à coups d'attentats de forcer la main à l'Etat et d'asservir la nation, n'ont d'avenir que le châtement. C'est démontrer que tant et tant d'agitations, mises en demeure et malveillances, multipliées depuis quatre années à partir d'horizons très divers, n'expriment pas la réalité française, lucide, sereine et résolue. Enfin – je puis et je dois le dire – répondre affirmativement et massivement, comme je le demande, à la question que je pose aux Français, c'est, pour eux, me répondre à moi-même qu'en ma qualité de chef de l'Etat ils me donnent leur adhésion; qu'ils m'attribuent le droit de faire, malgré les obstacles, ce qu'il faut pour atteindre le but; bref, que dans la tâche très rude qui m'incombe et dont l'affaire d'Algérie est une partie au milieu d'autres, j'ai leur confiance avec moi pour aujourd'hui et pour demain.

Françaises, Français! Vous le voyez. Il va peser lourd, le «Oui!» que je demande à chacune et à chacun de vous!

Vive la République!

Vive la France!